

**Centre
de services scolaire
des Samares**

Québec 

ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2020

Déposés aux :

Comité de répartition des ressources (CRR) le 22 octobre 2020

Comité consultatif de gestion (CCG) le 17 novembre 2020

Comité de vérification le 1er décembre 2020

Conseil d'administration le 15 décembre 2020

Résolution : CA 2020-12-15-028

Rapport de la direction..... p. 3

États financiers résumés

État de la situation financière..... p. 4

État des résultats..... p. 5

État de l'excédent accumulé..... p. 6

Notes complémentaires..... p. 7 - 22

Annexe A - Revenus..... p. 23

Annexe B - Charges par activités..... p. 24-25

Annexe C - Dollar..... p. 26

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du **CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES** (Centre de services scolaire) pour l'exercice terminé le 30 juin 2020 portant la signature électronique 5381464440, ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne, conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction du Centre de services scolaire reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires du Centre de services scolaire conformément aux lois et règlements qui la régissent.

La direction surveille et s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et elle approuve les états financiers. Elle est assistée dans ses responsabilités par le comité de vérification.

Mallette S.E.N.C.R.L., auditeur indépendant nommé par la direction, a procédé à l'audit des états financiers du Centre de services scolaire des Samares, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et le rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Mallette S.E.N.C.R.L. peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Nancy Lapointe, directrice générale



Marie-Claude Fredette, directrice
Service des ressources financières

Lieu : Saint-Félix-de-Valois

Date : 26 octobre 2020

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES
État de la situation financière au 30 juin 2020

	2020	2019	Variation
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse	935 978 \$	1 867 876 \$	(931 898) \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	33 361 449 \$	35 505 583 \$	(2 144 134) \$
Subvention à recevoir affectée à l'acquisition d'immobilisations corporelles	707 904 \$	707 904 \$	-
Subvention à recevoir - Financement	31 190 916 \$	34 518 557 \$	(3 327 641) \$
Taxe scolaire à recevoir	4 202 762 \$	4 798 970 \$	(596 208) \$
Débiteurs	2 951 042 \$	2 818 691 \$	132 351 \$
Stocks destinés à la revente	63 640 \$	63 640 \$	-
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	73 413 692 \$	80 281 221 \$	(6 867 530) \$
PASSIFS			
Emprunts temporaires (note 5)	44 500 000 \$	70 800 000 \$	(26 300 000) \$
Créditeurs et frais courus à payer (note 6)	33 858 866 \$	45 595 196 \$	(11 736 330) \$
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	1 803 506 \$	1 875 908 \$	(72 402) \$
Revenus perçus d'avance	1 278 373 \$	1 190 154 \$	88 220 \$
Provision pour avantages sociaux	10 695 277 \$	10 710 077 \$	(14 800) \$
Dettes à long terme à la charge de l'OS (note 9)	383 528 \$	750 674 \$	(367 146) \$
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (note 10)	284 012 972 \$	241 758 297 \$	42 254 674 \$
Passif au titre des sites contaminés	107 857 \$	107 857 \$	-
Autres passifs	2 818 871 \$	2 142 301 \$	676 569 \$
TOTAL DES PASSIFS	379 459 251 \$	374 930 465 \$	4 528 785 \$
DETTE NETTE	(306 045 559) \$	(294 649 244) \$	(11 396 315) \$
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles	332 771 219 \$	318 425 602 \$	14 345 617 \$
Stocks de fournitures	152 176 \$	152 176 \$	-
Charges payées d'avance	365 110 \$	431 305 \$	(66 195) \$
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	333 288 506 \$	319 009 083 \$	14 279 422 \$
EXCÉDENT ACCUMULÉ	27 242 947 \$	24 359 839 \$	2 883 108 \$

Note : pour l'ensemble du document, les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent varier d'un dollar près.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES

État des résultats - Exercice clos le 30 juin 2020

	2020	2019	Variation
REVENUS			
Subvention de fonctionnement du MEQ	267 022 127 \$	251 425 849 \$	15 596 278 \$
Autres subventions et contributions	2 082 153 \$	1 862 387 \$	219 766 \$
Taxe scolaire	40 610 970 \$	50 218 348 \$	(9 607 378) \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation	443 560 \$	475 804 \$	(32 244) \$
Ventes de biens et services	12 480 252 \$	17 449 110 \$	(4 968 858) \$
Revenus divers	2 207 669 \$	4 026 497 \$	(1 818 829) \$
Amortis. des contrib. reportées affectées à l'acquisition d'immo. corporelles	96 424 \$	94 582 \$	1 842 \$
TOTAL DES REVENUS*	324 943 156 \$	325 552 578 \$	(609 423) \$
CHARGES			
Activités d'enseignement et de formation	151 734 738 \$	146 879 213 \$	4 855 525 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	79 287 236 \$	77 938 148 \$	1 349 088 \$
Services d'appoint	34 997 335 \$	35 989 946 \$	(992 611) \$
Activités administratives	10 959 843 \$	10 776 189 \$	183 654 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	34 635 290 \$	42 301 045 \$	(7 665 755) \$
Activités connexes	10 460 406 \$	9 329 569 \$	1 130 837 \$
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	(14 800) \$	651 585 \$	(666 385) \$
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	- \$	584 914 \$	(584 914) \$
TOTAL DES CHARGES**	322 060 048 \$	324 450 609 \$	(2 390 561) \$
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	2 883 108 \$	1 101 969 \$	1 781 139 \$

* Voir Annexe A pour le détail des revenus

** Voir Annexe B pour le détail des charges par activité

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES
État de l'excédent accumulé - Exercice clos le 30 juin 2020

	2020	2019
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI	24 359 839 \$	23 257 870 \$
Excédent de l'exercice	2 883 108 \$	1 101 969 \$
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	27 242 947 \$	24 359 839 \$

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Centre de services scolaire des Samares (Centre de services scolaire) est constitué en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997. Les états financiers ont été élaborés pour satisfaire aux exigences de l'article 287 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, Chapitre I-13.3). Le Centre de services scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

Le Centre de services scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la *Loi sur l'instruction publique*, au développement social, culturel et économique de sa région.

2. ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Les états financiers résumés comprennent des informations financières historiques tirées des états financiers complets audités. Ils n'incluent pas les états de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie. Ils comprennent les principaux sous-totaux et totaux et les principales informations comparatives des états financiers complets audités. Les états financiers résumés contiennent l'information, tirée des états financiers complets audités, traitant des questions ayant une incidence généralisée ou par ailleurs importante sur les états financiers résumés.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Centre de services scolaire utilise prioritairement le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers du Centre de services scolaire, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celui-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs, la provision pour le régime rétrospectif de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et le passif au titre des sites contaminés. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, des placements dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition et des placements rachetables ou facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de marché.

Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés, initialement, au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de la période de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Stocks destinés à la vente

Les stocks destinés à la vente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Passifs

Régime d'avantages complémentaires à la retraite

Les membres du personnel du Centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de la période du Centre de services scolaire envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant ainsi que les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) gagnés par les employés du Centre de services scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la période de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)***Passif au titre des sites contaminés***

Les obligations découlant de la réhabilitation de sites contaminés sous la responsabilité du Centre de services scolaire, ou pouvant, de façon probable, relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au titre des sites contaminés lorsque les critères suivants sont rencontrés :

- La contamination dépasse la norme environnementale;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des sites contaminés. Le Centre de services scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion, dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour tenir compte du degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers du Centre de services scolaire sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers du Centre de services scolaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de la période et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de service.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile, comme suit :

Aménagements de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments	35 à 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25 à 40 ans
Améliorations locatives	8 ans
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Réseau de télécommunications	20 ans

Les immobilisations corporelles en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations et leur coût est imputé aux charges de la période au cours de laquelle ils sont acquis.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* sont capitalisées.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec, en contrepartie, un passif dans le poste « Contributions reportées », à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de l'exercice d'acquisition. Les contributions reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations corporelles concernées.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont passées en charges au poste des résultats « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont le Centre de services scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où le Centre de services scolaire bénéficie des services acquis.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans une année ultérieure sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

Plus spécifiquement :

Subventions et contributions reportées

Les subventions du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) sont constatées dans la période où le Centre de services scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de l'année scolaire. À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives et de certaines allocations pour lesquelles le MEQ a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le Centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles ».

Les autres contributions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » dans la période au cours de laquelle les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés sur la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1^{er} janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans la période au cours de laquelle les sommes sont encaissées.

Ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus provenant de la vente de biens et de services et revenus divers sont constatés dans la période au cours de laquelle ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Charges**

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités et des services obtenus au cours de la période, ainsi que les pertes réalisées. Les montants comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour la période.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle partagé.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR**Subvention de fonctionnement à recevoir**

Le détail des différentes subventions de fonctionnement à recevoir est présenté à la page 21 du rapport financier détaillé du MEQ. Les subventions de cette catégorie provenant du gouvernement du Québec sont détaillées dans cette page. Pour les subventions provenant du gouvernement du Canada, elles sont présentées dans le compte « Autres Subventions »

	2020	2019
Total des subventions de fonctionnement à recevoir du gouvernement du Québec	25 804 749 \$	27 948 862 \$

Subventions à recevoir affectées aux immobilisations corporelles

Le détail des différentes subventions à recevoir affectées aux immobilisations corporelles est présenté à la page 21 du rapport financier.

5. EMPRUNTS TEMPORAIRES

Les emprunts de banque et les acceptations bancaires, présentés à la page 30 du rapport financier, sont autorisés mensuellement et garantis par le MEQ. L'ouverture de crédit autorisé est de 99 450 518 \$ (138 241 642 \$ au 30 juin 2019) sous forme de marge de crédit portant intérêt au taux de base préférentiel de la Caisse centrale Desjardins. Les acceptations bancaires garanties par le MEQ portent intérêt aux taux suivants :

2020	2019	
44 500 000 \$	0 \$	0,82 % échéant le 15 juillet 2020
0 \$	3 000 000 \$	2,27 % échéant le 15 juillet 2019
0 \$	67 800 000 \$	2,26 % échéant le 15 juillet 2019

6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS À PAYER

	2020	2019
Salaires courus, déductions et charges sociales	22 081 406 \$	20 920 005 \$
Autres créditeurs et frais courus - Ministères et organismes du gouvernement du Québec	312 286 \$	443 877 \$
Autres créditeurs et frais courus - Autres que Ministères et organismes du gouvernement du Québec	9 844 011 \$	22 610 088 \$
Intérêts courus	1 621 163 \$	1 621 226 \$
	33 858 866 \$	45 595 196 \$

7. REVENUS REPORTÉS**Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles**

Le détail des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles est présenté à la page 32 du rapport financier.

8. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX

Le détail des provisions pour avantages sociaux est présenté à la page 34 du rapport financier.

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, le Centre de services scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1er juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement, au 30 juin, s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

9. DETTE À LONG TERME À LA CHARGE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Le MEQ a autorisé le Centre de services scolaire à financer des travaux pour l'optimisation énergétique des bâtiments.

BILLET À ORDRE À TAUX FIXE	MONTANT À L'ÉMISSION	SOLDE AU 30 JUIN 2019	ÉMISSION DE L'EXERCICE	REMBOURSEMENT DE L'EXERCICE	SOLDE AU 30 JUIN 2020
2011-06-08 – 2021-06-08					
Remboursable par versements mensuels de 32 554 \$, capital et intérêts calculés au taux de 4,02 %	3 212 500 \$	750 674 \$	- \$	367 146 \$	383 528 \$
	3 212 500 \$	750 674 \$	- \$	367 146 \$	383 528 \$

Le versement en capital exigible sur la dette à long terme à la charge du Centre de services scolaire au cours du prochain exercice est de 383 528 \$.

10. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

Financement Québec	<u>30 juin 2020</u>	<u>30 juin 2019</u>
9,375 %, remboursable par versements annuels de 188 400 \$ jusqu'au 16 janvier 2021	188 400 \$	376 800 \$
5,115 %, remboursable par versements annuels de 632 000 \$ jusqu'au 16 janvier 2022 et par un versement de 5 694 000 \$ le 16 janvier 2023	6 958 000 \$	7 590 000 \$
4,94 %, remboursable par versements annuels de 434 000 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2033 et par un versement de 866 000 \$ le 1 ^{er} juin 2034	6 508 000 \$	6 942 000 \$
2,463 %, remboursé le 1 ^{er} décembre 2019	- \$	20 509 000 \$
	13 654 400 \$	35 417 800 \$

10. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION (suite)

SOLDE REPORTÉ	13 654 400 \$	35 417 800 \$
Fonds de financement		
3,0945 %, remboursable par versements annuels de 352 000 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2022 et par un versement de 5 632 000 \$ le 1 ^{er} septembre 2023	6 688 000 \$	7 040 000 \$
3,271 %, remboursable par versements annuels de 888 000 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2023 et par un versement de 6 872 000 \$ le 1 ^{er} septembre 2024	10 424 000 \$	11 312 000 \$
3,058 %, remboursable par versements annuels de 800 000 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2023 et par un versement de 12 800 000 \$ le 1 ^{er} septembre 2024	16 000 000 \$	16 800 000 \$
1,136 %, remboursé le 1 ^{er} décembre 2019	- \$	7 179 000 \$
1,7255 %, remboursable par versements annuels de 744 000 \$ à partir du 1 ^{er} septembre 2016 jusqu'au 1 ^{er} septembre 2024 et par un versement de 11 904 000 \$ le 1 ^{er} septembre 2025	15 624 000 \$	16 368 000 \$
2,747 %, remboursable par versements annuels de 1 428 000 \$ à partir du 1 ^{er} septembre 2017 jusqu'au 1 ^{er} septembre 2026 et par un versement de 21 420 000 \$ le 1 ^{er} septembre 2027	31 416 000 \$	32 844 000 \$
2,175 %, remboursable par versements annuels de 930 000 \$ à partir du 1 ^{er} mars 2017 jusqu'au 1 ^{er} mars 2024 et par un versement de 663 000 \$ le 1 ^{er} mars 2025	4 383 000 \$	5 313 000 \$
1,395 %, remboursable par versements annuels de 943 000 \$ à partir du 1 ^{er} avril 2018 jusqu'au 1 ^{er} avril 2020 et par un versement de 764 000 \$ le 1 ^{er} avril 202.	764 000 \$	1 707 000 \$
1,222 %, remboursé le 1 ^{er} juin 2020	- \$	618 000 \$
SOLDE À REPORTER	98 953 400 \$	134 598 800 \$

10. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION (suite)

SOLDE REPORTÉ	98 953 400 \$	134 598 800 \$
Fonds de financement (suite)		
2,437%, remboursable par versements annuels de 2 239 000 \$ à partir du 1 ^{er} septembre 2018 jusqu'au 1 ^{er} septembre 2026 et par un versement de 32 115 000 \$ le 1 ^{er} septembre 2027	47 788 000 \$	50 027 000 \$
3,209 %, remboursable par versements annuels de 1 434 000 \$ à partir du 1 ^{er} décembre 2019 jusqu'au 1 ^{er} décembre 2042 et par un versement de 1 427 000 \$ le 1 ^{er} décembre 2043	34 409 000 \$	35 843 000 \$
3,197 %, remboursable par versements annuels de 547 000 \$ à partir du 1 ^{er} décembre 2019 jusqu'au 1 ^{er} décembre 2036 et par un versement de 568 000 \$ le 1 ^{er} décembre 203.	9 867 000 \$	10 414 000 \$
2,934 %, remboursable par versements annuels de 1 211 000 \$ le 1 ^{er} décembre 2019 jusqu'au 1 ^{er} décembre 2025 et par un versement de 1 131 000 \$ le 1 ^{er} décembre 2026	8 397 000 \$	9 608 000 \$
1,743 %, remboursable par versements annuels de 827 000 \$ le 1 ^{er} mai 2020 jusqu'au 1 ^{er} mai 2022	1 654 000 \$	2 481 000 \$
2,334 %, remboursable par versements annuels de 2 360 000 \$ à partir du 1 ^{er} décembre 2020 jusqu'au 1 ^{er} décembre 2044	59 000 000 \$	- \$
2,035 %, remboursable par versements annuels de 2 256 000 \$ à partir du 1 ^{er} décembre 2020 jusqu'au 1 ^{er} décembre 2026 et par un versement de 2 535 000 \$ le 1 ^{er} décembre 2027	18 327 000 \$	- \$
1,832 %, remboursable par versements annuels de 1 371 000 \$ à partir du 1 ^{er} décembre 2020 jusqu'au 1 ^{er} décembre 2022 et par un versement de 1 710 000 \$ le 1 ^{er} décembre 2023	5 823 000 \$	- \$
SOLDE À REPORTER	284 218 400 \$	242 971 800 \$

10. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION (suite)

SOLDE REPORTÉ	284 218 400 \$	242 971 800 \$
Fonds de financement (suite)		
0,774 %, remboursable par versements annuels de 420 000 \$ à partir du 1 ^{er} mai 2021 jusqu'au 1 ^{er} mai 2023	1 260 000 \$	- \$
SOLDE	285 478 400 \$	242 971 800 \$
Moins : Frais reportés liés aux dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	1 465 428 \$	1 213 503 \$
	284 012 972 \$	241 758 297 \$

Les billets sont remboursés à même les subventions accordées par le MEQ et ils viennent à échéance de janvier 2021 à décembre 2044.

Les versements en capital exigibles sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention au cours des prochains exercices sont les suivants :

2021	19 825 400 \$
2022	18 873 000 \$
2023	23 108 000 \$
2024	22 613 000 \$
2025	32 988 000 \$
2026 et suivantes	<u>168 071 000 \$</u>
	<u>285 478 400 \$</u>

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le détail des immobilisations corporelles est présenté aux pages 40 à 48 du rapport financier détaillé du MEQ.

Le total des immobilisations corporelles inclut :

- des immobilisations corporelles pour un montant de 7 395 049 \$ (39 465 136 \$ au 30 juin 2019) de biens en cours de construction, en développement ou en mise en valeur, soit 414 893 \$ (31 760 952 \$ au 30 juin 2019) pour des bâtiments, 1 359 088 \$ (575 421 \$ au 30 juin 2019) pour des aménagements de terrains et 5 621 068 \$ (7 128 764 \$ au 30 juin 2019) pour des améliorations et transformations majeures aux bâtiments. Aucun amortissement n'est pris sur ces immobilisations corporelles.

Au 30 juin 2020, le poste Crédoiteurs et frais courus à payer inclut un montant de 3 673 497 \$ (15 349 949 \$ au 30 juin 2019) afférent à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Au cours de l'exercice, aucun terrain n'a été acquis par donation (852 000 \$ au 30 juin 2019) d'organisations externes au périmètre comptable.

12. FLUX DE TRÉSORERIE

	2020	2019
Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à :	8 709 402 \$	7 727 530 \$
Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à :	458 558 \$	1 246 196 \$

13. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

- Le Centre de services scolaire est lié par des contrats de construction, de rénovation et de réaménagement de certaines écoles pour un montant résiduel totalisant 11 917 275 \$ (24 017 414 \$ au 30 juin 2019);
- Le Centre de services scolaire a signé des contrats de transport scolaire échéant en juin 2022. Les engagements totalisent 51 144 697 \$ (74 436 054 \$ au 30 juin 2019);
- Le Centre de services scolaire a signé des contrats de location de locaux, de photocopieurs et de location de glace dans des arénas échéant entre le 30 juin 2021 et le 30 juin 2023. Les déboursés futurs de ces contrats totalisent 1 063 823 \$ (1 203 101 \$ au 30 juin 2019);
- Le Centre de services scolaire a signé des contrats de surveillance et d'entretien des terrains et des immeubles échéant entre le 30 juin 2021 et le 30 juin 2025. Les déboursés futurs de ces contrats totalisent 10 962 139 \$ (3 348 666 \$ au 30 juin 2019);
- Le Centre de services scolaire a signé un contrat de transport de matériel échéant en septembre 2022. Les déboursés futurs de ces contrats totalisent 123 294 \$ (178 091 \$ au 30 juin 2019);
- Le Centre de services scolaire a signé des contrats d'achats et d'entretien des systèmes informatiques pour un montant qui totalise 2 870 387 \$ (3 051 865 \$ au 30 juin 2019);
- Le Centre de services scolaire a signé un contrat pour le mandat d'audit de ses états financiers pour un montant qui totalise 215 404 \$;
- Conformément aux différentes conventions collectives, le Centre de services scolaire s'est engagé à fournir des activités de perfectionnement et les services découlant de certaines mesures des règles budgétaires 2019-2020 représentant un montant de 1 075 605 \$ (589 108 \$ au 30 juin 2019).

13. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (suite)Obligations contractuelles avec des parties non apparentées

Échéancier	2022	2023	2024	2025	2021	2020 TOTAL	2019 TOTAL
Contrats de location-exploitation	341 763 \$	305 690 \$	- \$	- \$	416 370 \$	1 063 823 \$	1 203 102 \$
Autres	29 138 723 \$	2 388 313 \$	2 209 027 \$	698 204 \$	43 874 533 \$	78 308 800 \$	105 621 197 \$
Total	29 480 486 \$	2 694 003 \$	2 209 027 \$	698 204 \$	44 290 903 \$	79 372 623 \$	106 824 299 \$

14. DROITS CONTRACTUELS

Le Centre de services scolaire a signé un protocole d'entente de location entre son Centre Multisport et les villes de Joliette, Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Charles-Borromée, échéant en novembre 2042. Les droits futurs de ces ententes totalisent 6 979 923 \$ (7 291 295 \$ au 30 juin 2019).

Droits contractuels avec des parties non apparentées

Échéancier	2021	2022	2023	2024	2025 et suivantes	2020 TOTAL	2019 TOTAL
Contrats de location-exploitation	311 372 \$	311 372 \$	311 372 \$	311 372 \$	5 734 435 \$	6 979 923 \$	7 291 295 \$

15. APPARENTÉS

Le Centre de services scolaire est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Il est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives du Centre de services scolaire. Le principal dirigeant est le directeur général du Centre de services scolaire aux fins des états financiers consolidés du gouvernement.

Le Centre de services scolaire n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aussi, le Centre de services scolaire n'a pas conclu d'opération commerciale autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles, qui sont divulguées distinctement aux pages 190 et 191 du rapport financier.

16. GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS**Politique de gestion des risques**

Le Centre de services scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers types de risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2020.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie fasse défaut à l'une de ses obligations contractuelles et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit du Centre de services scolaire sont principalement attribuables à ses débiteurs, excluant les taxes à la consommation et à ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, le Centre de services scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs du Centre de services scolaire représente l'exposition maximale du Centre de services scolaire au risque de crédit.

Le tableau suivant présente les débiteurs, excluant les taxes à la consommation, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin 2020 :

	2020	2019
Débiteurs	2 338 297 \$	1 508 302 \$
Provision pour créances douteuses	(145 066) \$	(108 406) \$
Total des débiteurs déduction faite de la provision pour créances douteuses	2 193 231 \$	1 399 896 \$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre de services scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Centre de services scolaire est exposé à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créditeurs et frais courus à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et autres congés sociaux) et ses dettes à long terme. Afin de gérer son risque de liquidité, le Centre de services scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEQ. Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers du Centre de services scolaire au 30 juin 2020 se détaillent comme suit :

16. GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

30 juin 2020	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	44 500 000 \$	- \$	- \$	- \$	44 500 000 \$
Créditeurs et frais courus à payer (à l'exception des déductions à la source)	33 858 866 \$	- \$	- \$	- \$	33 858 866 \$
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	19 825 400 \$	41 981 000 \$	55 601 000 \$	168 071 000 \$	285 478 400 \$
Dettes à long terme à la charge du Centre de services scolaire	383 528 \$	- \$	- \$	- \$	383 528 \$
Provision pour avantages sociaux futurs	10 695 277 \$	0 \$	0 \$	0 \$	10 695 277 \$
30 juin 2019	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	70 800 000 \$	- \$	- \$	- \$	70 800 000 \$
Créditeurs et frais courus à payer (à l'exception des déductions à la source)	45 595 196 \$	- \$	- \$	- \$	45 595 196 \$
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	41 903 400 \$	25 884 400 \$	32 988 000 \$	142 196 000 \$	242 971 800 \$
Dettes à long terme à la charge du Centre de services scolaire	367 146 \$	383 528 \$	- \$	- \$	750 674 \$
Provision pour avantages sociaux futurs	10 710 077 \$	- \$	- \$	- \$	10 710 077 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, le Centre de services scolaire est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

16. GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent le Centre de services scolaire à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts et les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux variables sont les emprunts temporaires.

Étant donné que le Centre de services scolaire comptabilise ses instruments financiers portant intérêt à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que le Centre de services scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu.

17. INCIDENCE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

La pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réaction à son éclosion ont entraîné des perturbations temporaires importantes des activités du Centre de services scolaire.

Le Centre de services scolaire a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière du Centre de services scolaire pour les périodes futures.

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2019 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES
Annexe A - Revenus - Exercice clos le 30 juin 2020

	2020	2019	Variation
Subvention de fonctionnement du MEQ			
Subvention de fonctionnement - Jeunes - Adultes - FP	213 152 244 \$	200 746 623 \$	12 405 620 \$
Subvention d'équilibre fiscal	19 963 462 \$	8 077 275 \$	11 886 187 \$
Subvention pour le service de la dette	25 951 831 \$	23 117 232 \$	2 834 599 \$
Subvention – Financement	(3 327 641) \$	6 719 617 \$	(10 047 258) \$
Subvention pour le transport scolaire	11 498 017 \$	12 677 462 \$	(1 179 445) \$
Subventions de fonctionnement reportées	(215 785) \$	42 949 \$	(258 734) \$
Autres subventions du Ministère	-	44 691 \$	(44 691) \$
	267 022 127 \$	251 425 849 \$	15 596 278 \$
Autres subventions et contributions			
Subvention du MTESS (FDMT) – Formation professionnelle adultes	336 388 \$	246 066 \$	90 322 \$
	350 705 \$	302 965 \$	47 740 \$
Subvention du gouvernement provincial	1 209 220 \$	1 068 437 \$	140 783 \$
Subvention du gouvernement fédéral	185 840 \$	244 920 \$	(59 079) \$
	2 082 153 \$	1 862 387 \$	219 766 \$
Taxe scolaire			
Revenus tenant lieu de la taxe scolaire	86 522 \$	110 300 \$	(23 778) \$
Taxe scolaire – année scolaire	40 367 734 \$	50 003 756 \$	(9 636 023) \$
Taxe scolaire – années antérieures	156 715 \$	104 292 \$	52 423 \$
	40 610 970 \$	50 218 348 \$	(9 607 378) \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation			
Autres frais de scolarisation – Effectif scolaire adulte	20 059 \$	69 819 \$	(49 760) \$
Revenus – Cours en formation professionnelle	18 950 \$	59 038 \$	(40 088) \$
Revenus - Autres types de formations	404 551 \$	346 947 \$	57 604 \$
	443 560 \$	475 804 \$	(32 244) \$
Ventes de biens et services			
Fournitures et matériel scolaire	2 230 231 \$	3 316 922 \$	(1 086 690) \$
Surveillance et transport du midi	1 065 811 \$	1 715 354 \$	(649 543) \$
Service de garde	5 423 130 \$	7 370 010 \$	(1 946 880) \$
Autres activités chargées aux usagers	2 732 859 \$	4 399 587 \$	(1 666 728) \$
Autres ventes de biens et services	1 028 221 \$	647 238 \$	380 983 \$
	12 480 252 \$	17 449 110 \$	(4 968 858) \$
Revenus divers			
Intérêts, pénalités et frais de retard	458 558 \$	1 246 196 \$	(787 637) \$
Location d'immeubles ou de biens meubles	612 577 \$	399 414 \$	213 163 \$
Participation financière d'un particulier ou d'un organisme	622 743 \$	1 770 851 \$	(1 148 108) \$
Publicité et commandites	36 696 \$	37 924 \$	(1 228) \$
Subvention – Finan. (Passif au titre des sites contaminés – Réévaluation)	-	(8 297) \$	8 297 \$
Prêts de service au MEQ	50 642 \$	11 294 \$	39 348 \$
Prêts de service - Autres	426 453 \$	569 116 \$	(142 663) \$
	2 207 669 \$	4 026 497 \$	(1 818 829) \$
TOTAL DES REVENUS	324 846 732 \$	325 457 996 \$	(611 264) \$

Annexe B - Charges par activité - Exercice clos le 30 juin 2020

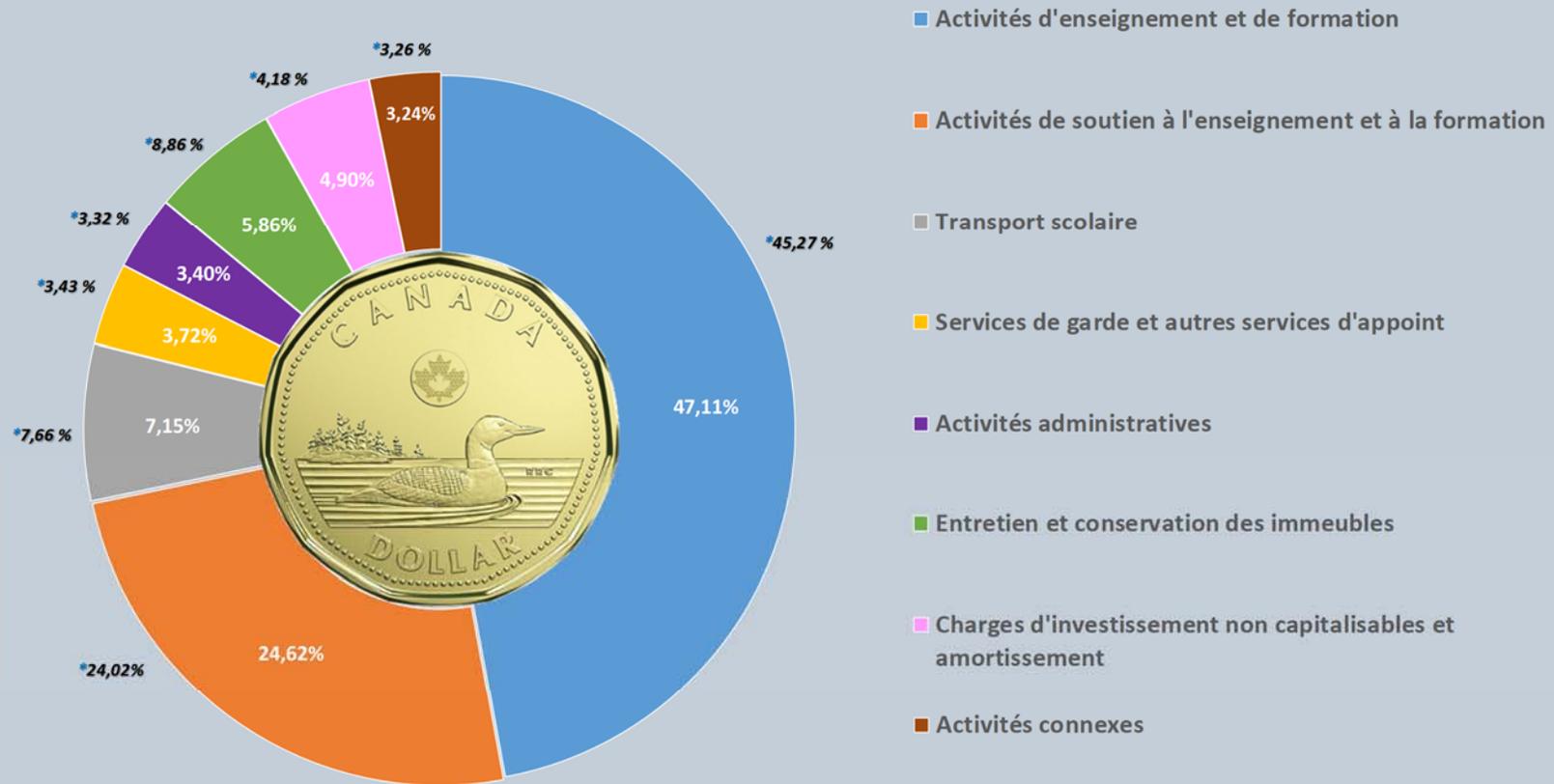
	2020	2019	Variation
Activités d'enseignement et de formation			
Éducation préscolaire	12 770 775 \$	12 175 529 \$	595 246 \$
Enseignement primaire	72 850 709 \$	70 356 660 \$	2 494 049 \$
Enseignement secondaire général	37 027 919 \$	36 220 139 \$	807 780 \$
Formation professionnelle	11 267 094 \$	10 873 753 \$	393 341 \$
Enseignement particulier	12 953 416 \$	12 539 250 \$	414 166 \$
Formation générale des adultes	4 864 824 \$	4 713 882 \$	150 942 \$
	151 734 738 \$	146 879 213 \$	4 855 525 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation			
Gestion des écoles et des centres	21 430 618 \$	20 522 959 \$	907 659 \$
Moyens d'enseignement	4 589 531 \$	4 102 509 \$	487 022 \$
Services complémentaires	29 510 147 \$	27 520 422 \$	1 989 725 \$
Services pédagogiques particuliers et de formation	12 730 602 \$	13 321 270 \$	(590 667) \$
Animation et développement pédagogique	6 355 840 \$	6 137 986 \$	217 855 \$
Perf. du pers. enseign. et autre pers. de soutien à l'enseignement	759 109 \$	1 059 560 \$	(300 451) \$
Activités sportives, culturelles et sociales	3 911 389 \$	5 273 442 \$	(1 362 053) \$
	79 287 236 \$	77 938 148 \$	1 349 088 \$
Services d'appoint			
Hébergement des élèves	- \$	1 575 \$	(1 575) \$
Transport scolaire	23 014 314 \$	24 860 462 \$	(1 846 148) \$
Service de garde	11 983 021 \$	11 127 909 \$	855 112 \$
	34 997 335 \$	35 989 946 \$	(992 611) \$
Activités administratives			
Conseil des commissaires et comités	238 798 \$	281 658 \$	(42 860) \$
Gestion	8 372 861 \$	8 258 090 \$	114 771 \$
Services corporatifs	2 269 169 \$	2 135 144 \$	134 025 \$
Perfectionnement du personnel administratif et ouvrier	79 015 \$	101 297 \$	(22 282) \$
	10 959 843 \$	10 776 189 \$	183 654 \$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES**Annexe B - Charges par activité - Exercice clos le 30 juin 2020**

	2020	2019	Variation
Activités relatives aux biens meubles et immeubles			
Entretien et amortissement des biens meubles	5 215 085 \$	4 686 420 \$	528 665 \$
Conservation et amortissement des biens immeubles	18 325 341 \$	16 467 447 \$	1 857 894 \$
Entretien ménager	8 022 762 \$	7 477 571 \$	545 191 \$
Consommation énergétique	4 074 281 \$	4 421 028 \$	(346 747) \$
Location d'immeubles	127 628 \$	164 548 \$	(36 920) \$
Protection et sécurité	633 667 \$	476 435 \$	157 232 \$
Amélioration, transformation et rénovation majeure non capitalisable	(1 763 473) \$	8 607 596 \$	(10 371 069) \$
	34 635 290 \$	42 301 045 \$	(7 665 755) \$
Activités connexes			
Financement	8 884 006 \$	7 910 847 \$	973 159 \$
Projets spéciaux	232 899 \$	235 867 \$	(2 968) \$
Rétroactivité	228 953 \$	91 557 \$	137 396 \$
Droits de scolarité et ententes	160 477 \$	118 171 \$	42 306 \$
Sécurité d'emploi	- \$	41 036 \$	(41 036) \$
Variation des provisions	53 446 \$	51 884 \$	1 562 \$
Prêts de services	676 095 \$	597 107 \$	78 988 \$
Autres activités connexes	224 529 \$	283 100 \$	(58 570) \$
	10 460 406 \$	9 329 569 \$	1 130 837 \$
TOTAL DES CHARGES PAR ACTIVITÉ	322 074 848 \$	323 214 110 \$	(1 139 262) \$

RÉSULTATS FINANCIERS 2019-2020

Au Centre de services scolaire des Samares, chaque dollar investi représente :



*Année financière 2018-2019

→ Pour fin de présentation, à noter que certains % ont été modifiés afin d'être comparables.